



Règlement de la course

Montluçon Athlétisme organise, avec le concours de la municipalité de Montluçon le :
Dix des Ducs de Bourbon : Dimanche 12 Octobre 2025 à partir de 9h 30

Distances changement de catégories au 1^{er} Septembre pris en compte

Les Petits Ducs : 2015 à 2019 - 1000m - Départ Boulevard de Courtais : 9h30- sans classement

Les Jeunes Ducs : 2011 à 2014 – 2400 m — Départ Boulevard de Courtais : 9h45

Le 5 km : 1 Boucle – 2012 et avant — Départ Boulevard de Courtais : 10h10

SUPPORT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE LA DISTANCE

Les Baby Ducs – 2020 à 2022 – Départ Boulevard de Courtais : 10h50 - sans classement

Dix des Ducs : 2 Boucles– 2010 et avant – Départ Quai Rouget de Lisle : 11h10 - Temps limite : 1h30

Départ : Rue Fargin Fayolle - Arrivée au pied du Château des Ducs de Bourbon, Place Piquand

Inscriptions

Exclusivement en ligne sur <https://sportips.fr/> jusqu'au Vendredi 10 Octobre 23h59

Gratuit pour les Jeunes Ducs

- 5 km : 10 € - 8€ pour les licenciés FFA – 6€ licenciés Montlu athlé (code promo)
- 10 km : 15 € - 12€ pour les licenciés FFA – 10€ licenciés Montlu athlé (code promo)

Renseignements : montlucon.athletisme@wanadoo.fr et sur le site www.dixdesducs.fr

Inscriptions possibles le Samedi 11 Octobre, même lieu que retrait des dossards supplément 5€

AUCUNE INSCRIPTION LE DIMANCHE

ANNULATION DE L'INSCRIPTION = GARANTIE INDIVIDUELLE ANNULATION
Au moment de votre inscription en ligne sur le site [Sportips.fr](https://sportips.fr/) vous pouvez souscrire une Garantie Individuelle d'Annulation en option, qui vous permettra d'être remboursé du montant de votre inscription (sauf les options. Repas, navette...) sur simple demande de votre part, effectuée jusqu'à 72h avant le départ de votre course. Si vous n'avez pas choisi cette option, vous ne pourrez pas demander le remboursement de votre inscription. En cas d'annulation ou report général de l'épreuve, les conditions générales de l'organisateur s'appliquent (remboursements, abandon...). Cette garantie individuelle d'annulation n'est pas transférable vers la prochaine édition.

Les frais d'engagement resteront acquis à l'organisateur même en cas de non-participation.

Les frais d'engagement seraient reportés sur l'édition 2026 si la course venait à être annulée en raison d'impératifs.

Document justificatif (pour les courses chronométrées uniquement) :

Les documents à fournir (licences ou PPS) sont à charger sur votre fiche personnelle au moment de l'inscription. Conformément à la réglementation **RUNNING 2025** vous devez être à jour et présenter soit :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Running, ou d'un titre de participation Pass Running délivrés par la FFA en cours de validité à la date de notre manifestation ;
- Le Parcours Prévention Santé (PPS) - Votre PPS est valable 3 mois Vous devrez réaliser votre

PPS à partir du : 12/07/2025. Si vous avez déjà un numéro d'attestation PPS, il vous faudra à nouveau suivre le parcours de prévention santé à partir de cette date.

Le certificat médical n'est plus accepté pour les courses ayant lieu après le 1er Septembre 2024. Vous devrez fournir le numéro de votre dernier PPS (moins de 3 mois) pour valider votre inscription.

- **Licenciés FFA et mineurs, pas besoin du PPS • Pas de changement pour les licenciés FFA, on valide votre inscription automatiquement avec votre numéro de licence.**
- **Pas de changement pour les mineurs, votre questionnaire de santé est à compléter dans votre procédure d'inscription sur sportips.fr**

Les participants étrangers sont tenus de fournir le PPS (pps.athle.fr)

Toutes licences autres que les licences FFA ne sont plus acceptées, tout comme les licences étrangères.

Retrait Dossards : Samedi 11 Octobre : entre 15 et 19 h (lieu à définir, info sur le site dixdesducs.fr ou Facebook Dix des Ducs

Dimanche 12 Octobre à partir de 8h30 - Place Piquand

Assurance Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MACIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Ravitaillement 5^e Km et arrivée – Eau sur le parcours en fonction des conditions météo

Sécurité Ordre de Malte place Piquand et sur le parcours -
Accompagnement interdit, seuls les véhicules officiels seront autorisés – Cani cross non autorisé

Chronométrage Pucés électroniques sur les 5 et 10 KM

Indications Kilométriques Tous les Kilomètres

Récompenses Lots offerts pour les inscrits des 5 et 10 Km

Jeunes Ducs : 3 premiers Benjamins/Minimes H et F

5 km : Récompenses aux 3 premiers au scratch (H et F) – 1^{er} cadet (H et F) non cumulable.

- Ouvert réglementairement aux minimes mais non récompensé

10 Km des Ducs : Récompense aux 3 premiers du classement scratch (H&F) et premiers de chaque catégorie (C J Es M(tc)) sans cumul possible

Primes

Grille de primes sur le site de la course <https://www.dixdesducs.fr/>

Remise des récompenses : 12h30 - Place Piquand – présence obligatoire pour recevoir son prix

Les primes aux records - en numéraire - ne seront délivrées qu'à l'issue des résultats d'éventuels contrôles antidopage

Droit à l'image :

L'acceptation du présent règlement implique votre accord pour tout support image.

